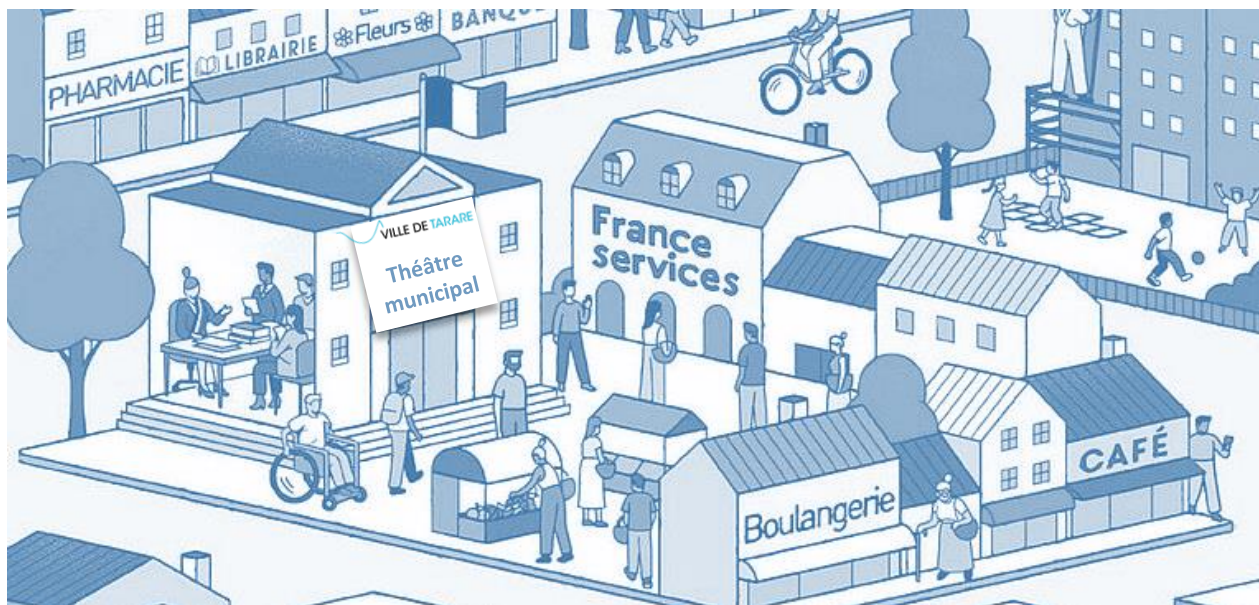


Rencontre régionale de la revitalisation des centralités

Le temps du passage à l'acte !



jeudi 29 juin 2023
au Théâtre municipal de Tarare

Le temps du passage à l'acte !

Programme de la journée

Matinée : Présentation des démarches engagées à Tarare et visites de sites

9h30 > Accueil et formation des groupes

10h > Ouverture de la rencontre, avec l'intervention de :

- Mr **Bruno Peylachon**, maire de Tarare,
- Mr **Patrice Verchère**, président de la Communauté de l'Ouest Rhodanien,
- Mme **Gaëlle Lejosne**, Directrice adjointe, DDT69,
- Mr **Damien Caudron**, Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, représentant du réseau Urba 4

10h30 > Présentation du plan guide et du programme d'actions de Tarare

- Mme Camille DURAND, cheffe de projet Action Cœur de Ville, ville de Tarare

11h > Visites de sites : programmation urbaine et montages opérationnels

Déjeuner buffet dans la salle du caveau du théâtre

Après-midi : Partage d'expériences sur des modalités de mise en œuvre

14h > plénière de présentation des projets

15h > stands d'échanges libres

16h30 > Clôture

Le temps du passage à l'acte !



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

10h > Ouverture de la rencontre, avec l'intervention de :

- Mr **Bruno Peylachon**, maire de Tarare,
- Mr **Patrice Verchère**, président de la Communauté de l'Ouest Rhodanien,
- Mme **Gaëlle Lejosne**, Directrice adjointe, DDT69,
- Mr **Damien Caudron**, Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, représentant du réseau Urba 4

Le temps du passage à l'acte !

Matinée : Présentation des démarches engagées à Tarare et visites de sites

10h30 > Présentation du plan guide et du programme d'actions de Tarare

- Mme Camille DURAND, cheffe de projet Action Cœur de Ville, ville de Tarare

• **Vidéo TARARE 10 min**

https://www.youtube.com/watch?v=WdO6hAg6-KQ&list=PLFKnwffuPCIJaFP_0MKlrkvGsVrBqGCA&index=3



Le temps du passage à l'acte !

11h > Visites de sites : programmation urbaine et montages opérationnels

1

Réhabilitation de l'ancienne usine de moulinage, Monument Historique, « JB Martin » : un projet multipartite et ambitieux pour la Ville de Tarare.

Présentation par **Aurélie CHAIZE**, cheffe du projet urbain, Ville de Tarare

2

Le Tiers Lieu de la Bobine au sein des Teintureries : un service vecteur de dynamisme et de liens en matière d'entrepreneuriat, de formation et de culture en plein cœur de ville.

Présentation par **Joëlle REMBERT**, facilitatrice du Tiers-lieu la Bobine, Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien et **Karen Mc Cormick**, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise en charge du plan guide de Tarare

3

La transformation du cœur de ville à travers plusieurs dispositifs : OPAH RU, appel à projet, charte façade ou encore la requalification de la RN7, ...

Présentation par **Fanny UZEL**, chargée de mission habitat, Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien et **Camille DURAND**, cheffe de projet Action Cœur de Ville, Ville de Tarare

Le temps du passage à l'acte !

Partage d'expériences sur des modalités de mise en œuvre

14h > plénière de présentation des projets

15h > stands d'échanges libres

16h30 > Clôture

Modalités de gouvernance et d'animation

1 > Participation citoyenne : exemple de Pélussin, PVD

Michel Devrieux, maire de Pélussin

Thomas Rebaud, chef de projet PVD

2 > Implication des élus : le cas de la CC Thiers Dore et Montagne

Corinne Zukow, cheffe de projet PVD, CC TDM

Cédric Berthéol, responsable de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme à Courpière

3 > Les maisons du projet, les cas de Tullins et de la Mure, PVD

Gérald Cantournet, maire de Tullins

Agathe Pasquier, en charge de la démocratie participative, Tullins

Valentin Colle, chef de projet PVD de la Mure

4 > Animation de 3 projets PVD de centre bourg par la COR

Léa Gouttenoire, cheffe de projet, Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

5 > Microfolies

Lydia Dany, DGS, Entre-Deux-Guiers, Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Emma de Oliveira, responsable opérationnelle Micro-Folie AURA, la Villette

Mr Peysonnerie, de l'association Agora Guiers en charge de la micro-folie de Pont de Beauvoisin et élu à l'urbanisme

Modalités d'intégration de l'ORT dans la planification réglementaire

6 > Exemple de la CC Forez Est et de la commune de Feurs

Prescilla Cravotta, cheffe de projet, Communauté de communes de Forez Est

Modalités de portage de projet et de financement

7 > Speed dating des financeurs : exemples du Puy de Dôme et de l'Isère

Geoffrey Priolet, chef du Service Prospective Aménagement et Risques de la DDT63

Christel Griffoul, adjointe au directeur de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Massif Central

Yésika Réveilhac, AUE, cheffe du service Aménagement sud-est, DDT38

Florent Sion, chargé d'études Territoires et Patrimoines, agence d'urbanisme de la région grenobloise

8 > Mécénat mis en place pour le projet de ville « Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035 »

Nathalie Tissier Chauveau, chargée de développement, financements et labellisations, Communauté de Communes de Saône Beaujolais

9 > Réhabilitation d'immeuble d'habitation à la Côte Saint-André

Julie Harwal, directrice territoriale Rhône-Isère de l'EPORA

Boryana Peeva, chargée de projet à l'EPORA



Modalités de gouvernance et d'animation

1 > Participation citoyenne : exemple de Pélussin, PVD

Michel Devrieux, maire de Pélussin

Thomas Rebaud, chef de projet PVD



Commune de PELUSSIN

Petite Ville de Demain

Entre ruralité et urbanité A la recherche d'une ville résiliente...



Les enjeux

- ▶ FAIRE FACE AUX CONTRAINTES LIEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
 - ▶ Réduire fortement notre consommation d'énergie fossile, d'eau et nos émissions de CO2.
 - ▶ Protéger notre patrimoine naturel, la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau et des sols et les services qu'ils rendent aux habitants.
- ▶ ASSOCIER LES CITOYENS A CHAQUE ETAPE DE LA VIE DE LA COMMUNE,
 - ▶ Renforcer les liens, la solidarité et la coopération entre tous les acteurs du territoire.
 - ▶ Mettre en œuvre une vraie politique de Participation Citoyenne.
- ▶ FAIRE DE PELUSSIN UNE VILLE RESILIENTE EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX,
 - ▶ Acquérir les compétences qui deviendront nécessaires au renforcement de notre autonomie.
- ▶ MAINTENIR ET DEVELOPPER LE COMMERCE DE CENTRE-BOURG,
 - ▶ Renforcer l'économie locale (agriculture, production d'énergie, commerce, artisanat...).
- ▶ ENTRETENIR ET DEVELOPPER L'ATTRAIT DU PATRIMOINE LOCAL, BATI, NATUREL ET AGRICOLE.

Les orientations stratégiques

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA PARTICIPATION CITOYENNE

PRESENTS DANS TOUTES LES ACTIONS

*Réduire Fortement les émissions de gaz à effets de serre, Améliorer les conditions de vie en centre-bourg face au réchauffement climatique.
Associer les habitants aux décisions impactant l'avenir de la commune.*

MOBILITE

Réorganisation de la circulation automobile en centre-bourg. Gestion des modes doux. Aménagement des entrées de ville. Aménagements piétonniers.

HABITAT

Habitat ancien. Manque de logements de petite taille. Manque de surfaces urbanisables et impossibilité de poursuivre l'imperméabilisation des sols.

COMMERCE

Fragilité des commerces de centre-ville. Difficultés à faire du commerce « de bouche ». Dynamisme des points de vente de produits locaux et bio. Tissu artisanal important et riche de potentiel.

CULTURE ET PATRIMOINE

Patrimoine bâti de la commune très peu mis en valeur. Patrimoine lié à l'usage de l'eau en voie de disparition. Patrimoine forestier riche et très bien géré. Offre culturelle riche.



Un périmètre



Des actions au cœur de l'ORT

- ▶ Une Réhabilitation majeure : l'ancienne Ecole privée SAINT-CHARLES
- ▶ Les actions de participation citoyenne : Venez Pélussiner ! Mobilité Apaisée et Territoire d'Engagement.
- ▶ La création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire
- ▶ Une étude Mobilité pré-opérationnelle et participative
- ▶ Une « Opération Façades »
- ▶ L'adaptation des documents d'urbanisme SPR puis PLU
- ▶ Un dispositif d'aide à la création et au maintien des commerces de proximité : « Boutiques Tremplin » et « Opération Vitrines »



Modalités de gouvernance et d'animation

2 > Implication des élus dans le Livradois Forez : la CC Thiers Dore et Montagne

Corinne Zukow, cheffe de projet PVD, CC TDM

Cédric Berthéol - responsable de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme à Courpière



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Opération de Revitalisation du Territoire Un pilotage territorialisé

Une ORT multi-sites

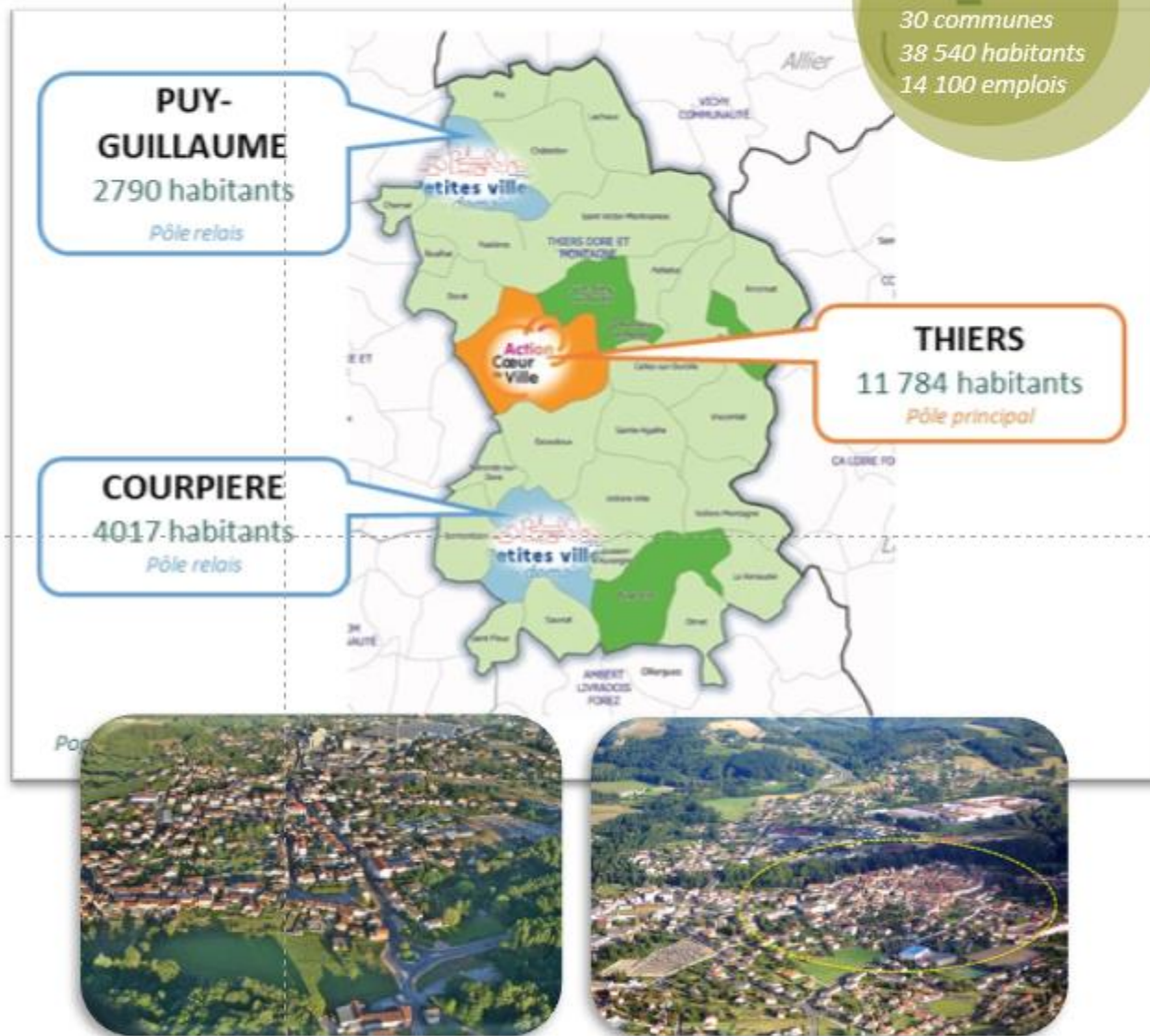
TDM en Chiffres

30 communes
38 540 habitants
14 100 emplois

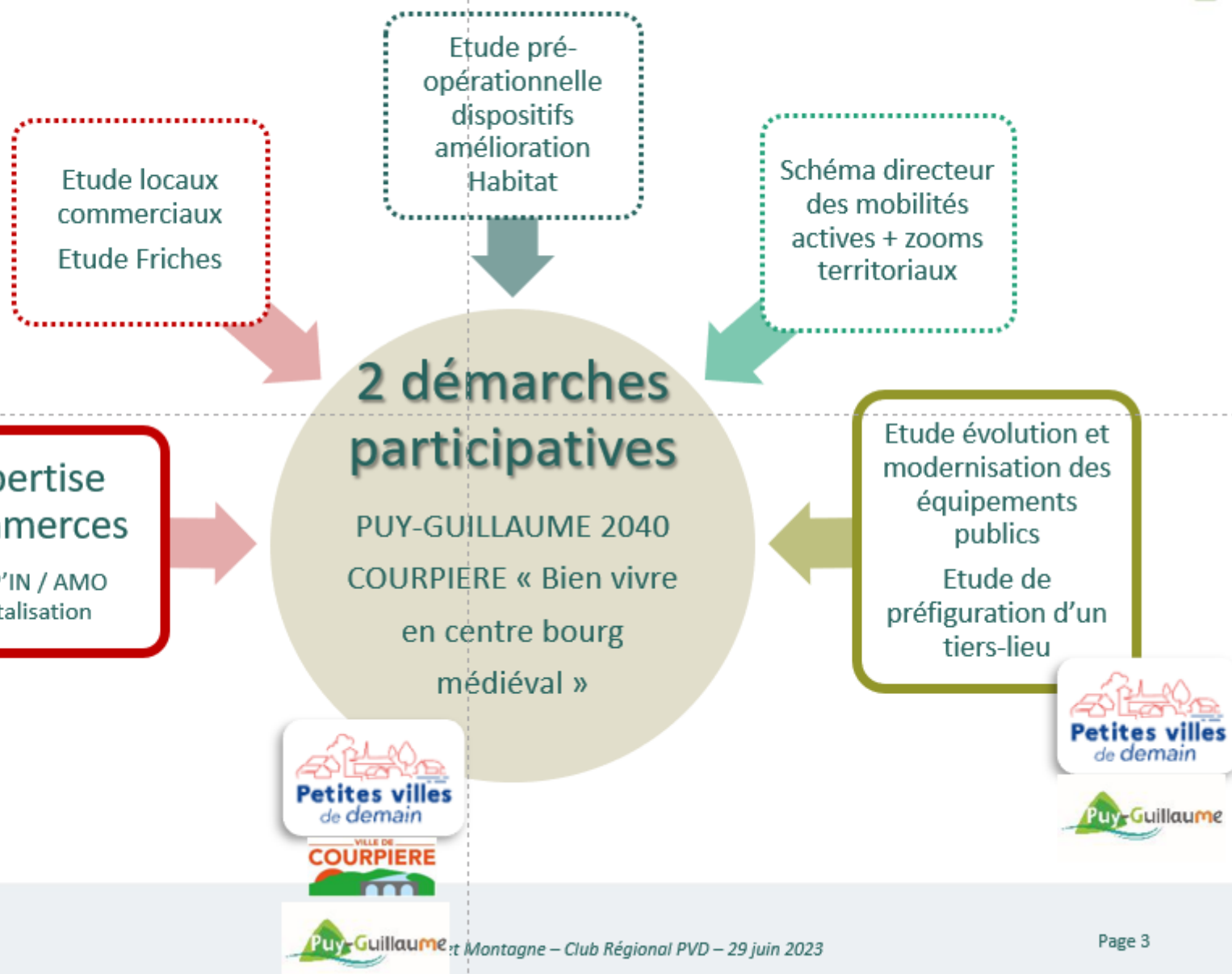
- Pour coordonner et mettre en œuvre le projet de territoire
- La revitalisation des territoires en réponse aux enjeux prioritaires du CRTE

La cohésion sociale et territoriale

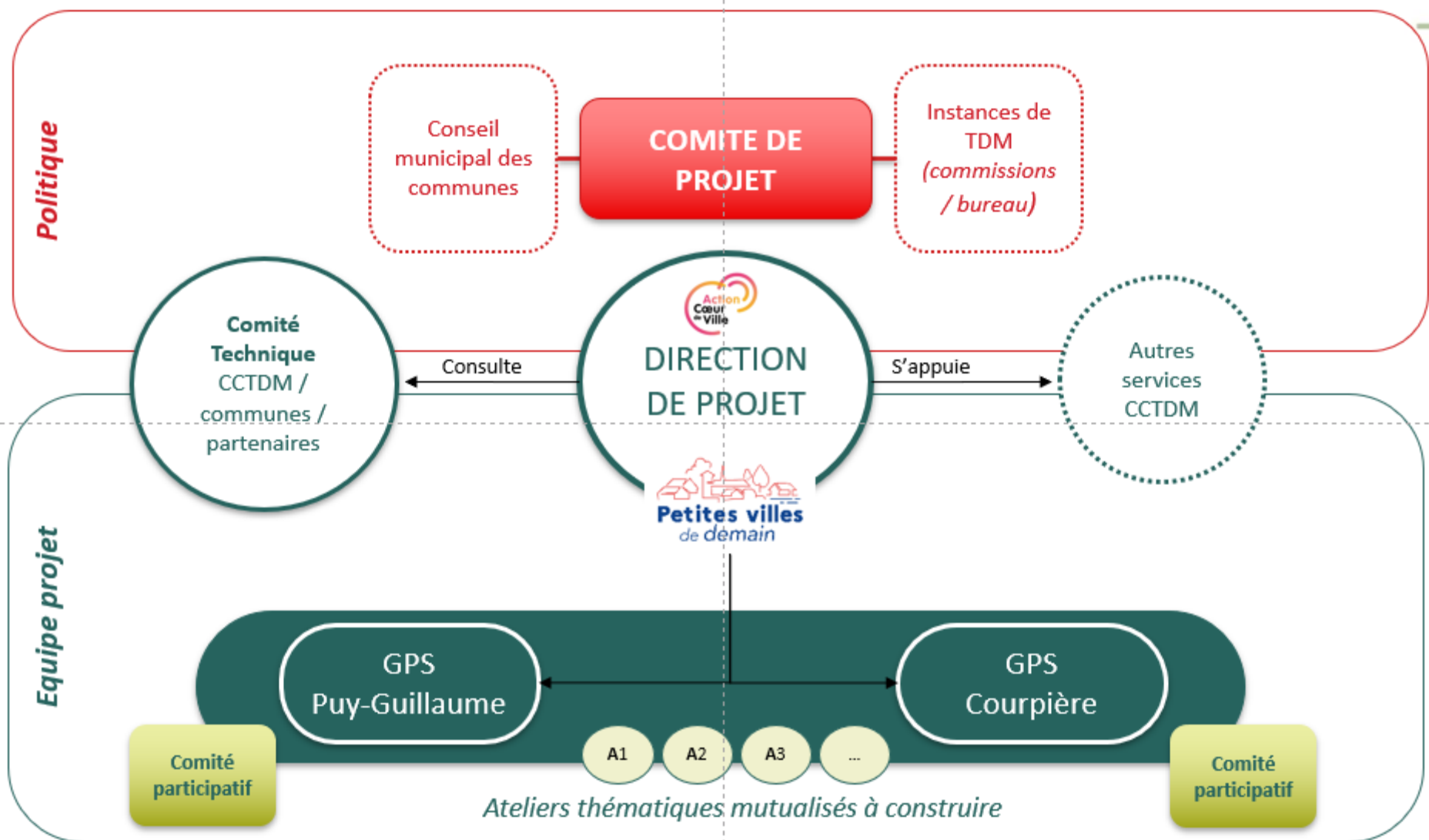
La transition énergétique et écologique



Un programme ambitieux

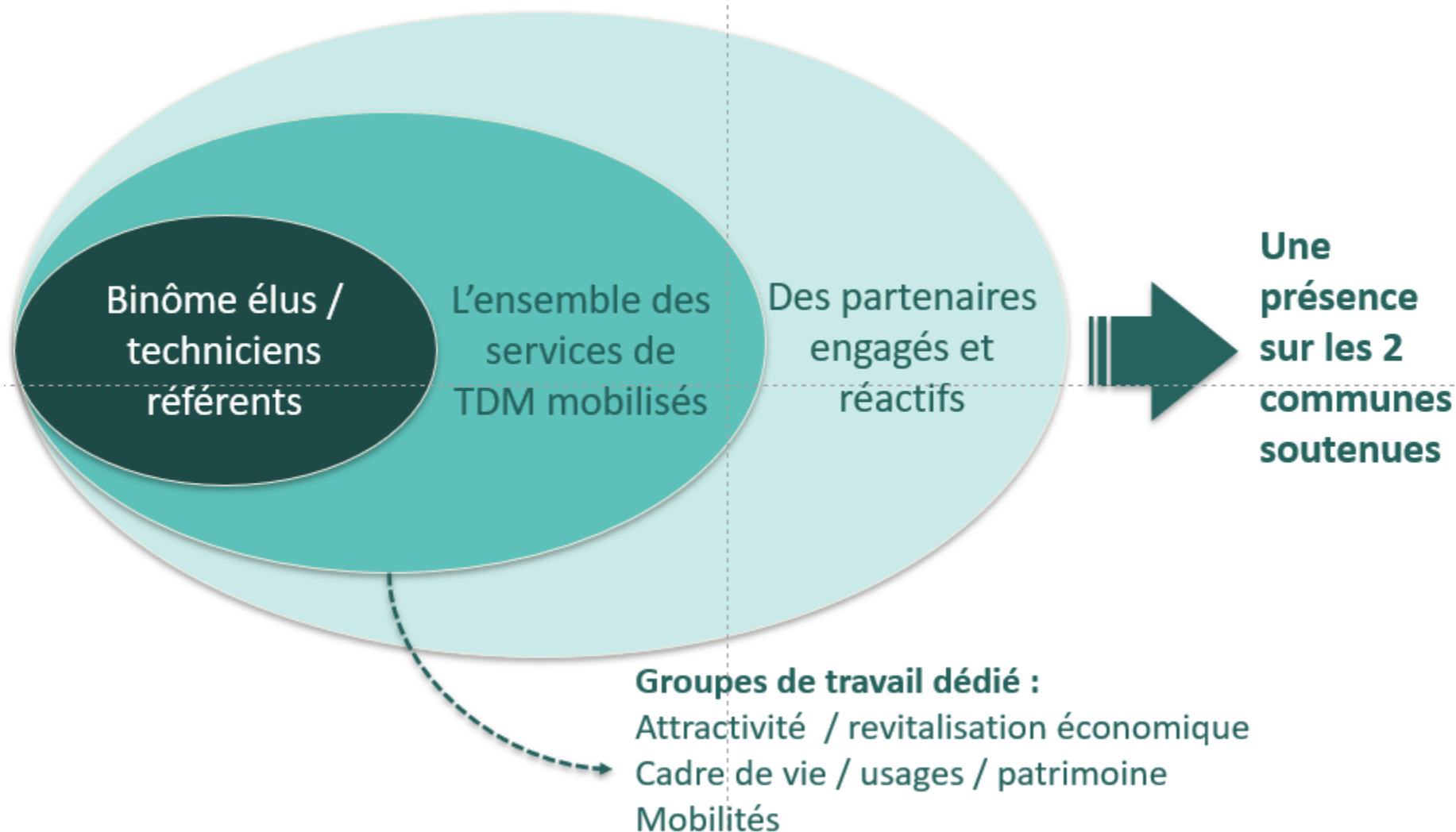


Un cadre de pilotage structuré



Une ingénierie territorialisée

Le groupe de pilotage stratégique (GPS)



Un calendrier rythmé

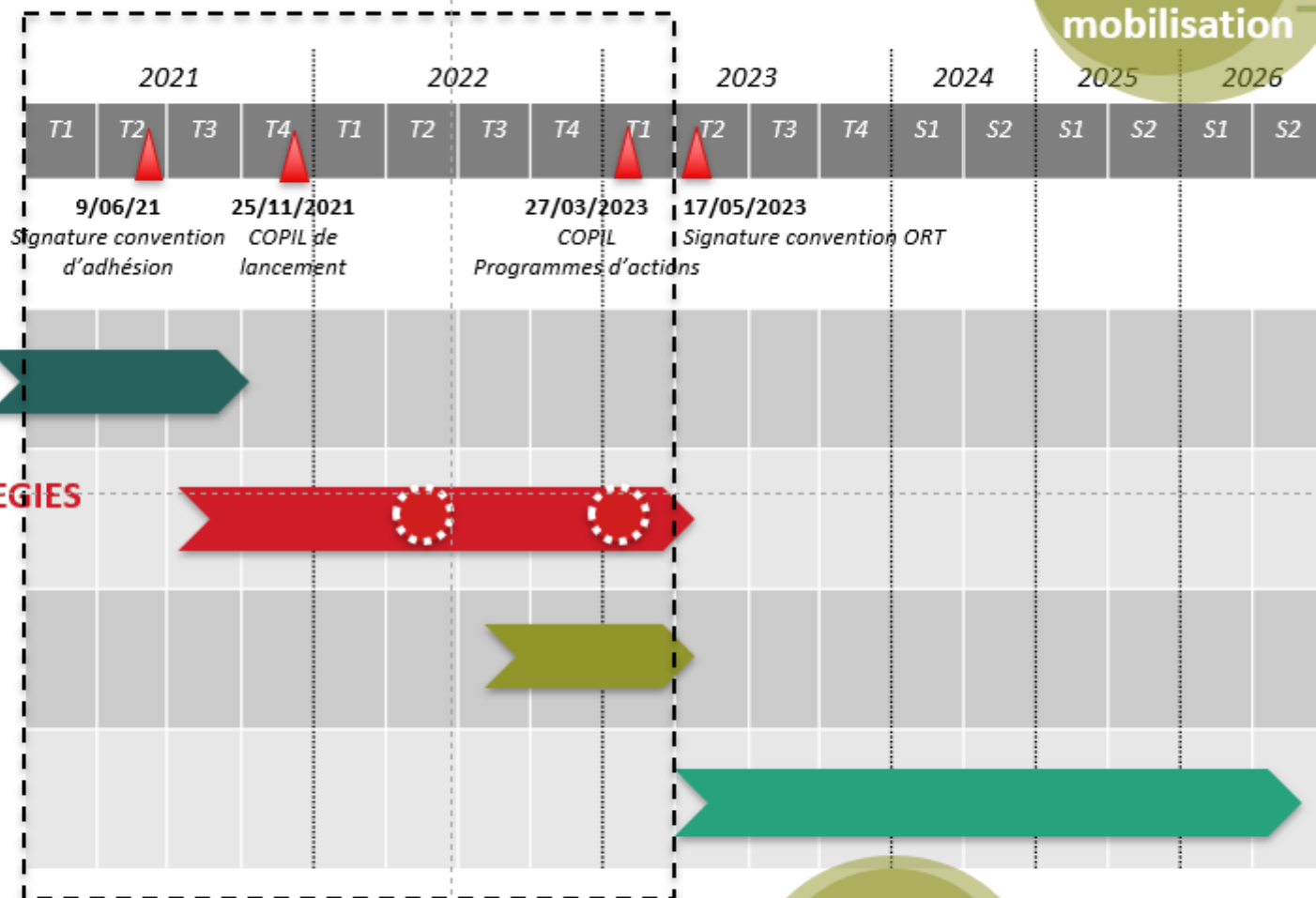
2021-2022
une forte
mobilisation

DEFINITION DU
PROGRAMME D'ETUDES

ELABORATION DES STRATEGIES
DE REVITALISATION

CONTRACTUALISATION

MISE EN ŒUVRE DE L'ORT



Phase d'initialisation du
programme

1 GPS
/ mois

PUY-GUILLAUME

Des élus en
action et sur
le terrain

COURPIERE





Modalités de gouvernance et d'animation

3 > Les maisons du projet, les cas de Tullins et de la Mure, PVD

Gérald Cantournet, maire de Tullins

Agathe Pasquier, en charge de la démocratie participative, Tullins

Valentin Colle, chef de projet PVD de la Mure

La Maison des Projets



Philosophie générale

Une démarche de participation citoyenne mise en place par la Municipalité pour construire collectivement les projets structurants de la ville, convaincue qu'**un territoire durable est le résultat de projets incarnés par ceux qui y vivent.**



Objectifs poursuivis

- Créer un **lieu convivial d'échanges, d'information et de « construction du commun »** en plein cœur du centre-ville



Objectifs poursuivis

- Concrétiser un **changement de paradigme dans l'élaboration des projets d'aménagement** :



>> en considérant que la ville n'est plus construite par les élus pour les habitants, mais plutôt à travers un processus de réflexion et de construction qui intègre les habitants, placés alors dans un **rôle d'accompagnants dans les décisions** du maître d'ouvrage

>> en créant une synergie entre les différents acteurs de la ville (habitants, commerçants, élus, techniciens) dans le but de **construire des compromis dynamiques**



→ Permet ainsi d'**élargir la gouvernance de projet**, sans pour autant remettre en cause le principe de démocratie représentative.

Moyens et organisation

- Local communal utilisé jusque-là comme boutique à l'essai
- Dépenses de fonctionnement :
 - Exposition : 5500€
 - Evénements, petits mobiliers et vie quotidienne : 1000€
- Les permanences :
 - la semaine : des permanences tenues par les agents avec des horaires adaptés au public (10h-16h non-stop) sur trois jours
 - le weekend : une permanence tenue par les élus le samedi matin pendant l'été

Une réussite qui pousse à aller plus loin

- Proposer une programmation d'évènements pour sensibiliser à la rénovation qualitative du bâti ancien
- Accompagner et orienter les propriétaires à la rénovation de leurs biens
- Accueillir les permanences de l'opérateur animateur du futur dispositif d'OPAH-RU
- Relayer les informations utiles sur les chantiers en cours
- Continuer à faire de la pédagogie de projet, en intégrant les écoles par le biais de visites.

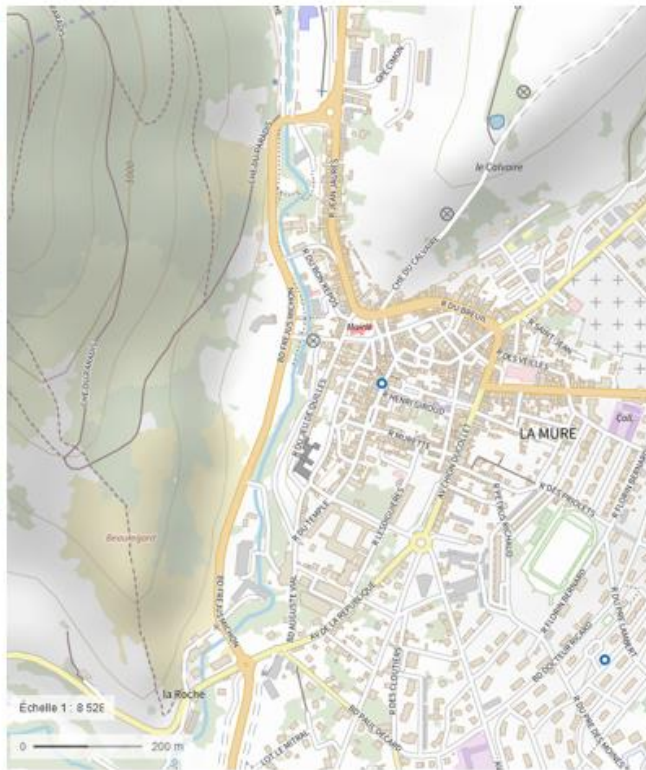


Maison des Projets de La Mure

29/06/2021



La Mure



Maison des Projets



Objectifs

- La communication des projets à venir et l'avancement des projets en cours
- Le recueil des remarques et suggestions des habitants
- L'accompagnement des porteurs de projets
- Mise en contact avec les élus et les acteurs clés.

Moyens et organisation

- 2 permanences par semaine
- Accueil des futures permanences de l'opérateur pour l'OPAH
- Possibilité d'ouverture sur rendez-vous ou pour réunion
- 1000 € de budget communication par an



Modalités de gouvernance et d'animation

4 > Animation de 3 projets PVD de centre bourg dans l'ouest rhodanien

Léa Gouttenoire, cheffe de projet, Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien



Journée régionale revitalisation 2023 Tarare, 29 juin 2023

**Modalités de gouvernance : exemple de la COR et des 3 communes PVD
(Amplepuis, Cours et Thizy-les-Bourgs)**

04 74 05 06 60
contact@c-or.fr

www.ouestrhodanien.fr

3 rue de la Venne
69170 TARARE

Bientôt 10 ans d'actions en faveur de la revitalisation

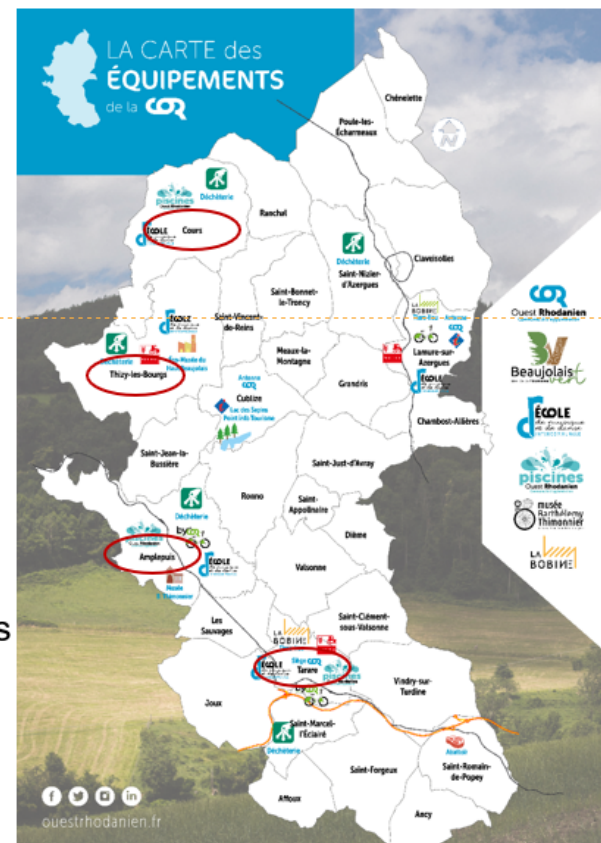
- 2014 : **AMI centres-bourgs** – Cours et Thizy-les-Bourgs
- 2018 : **Action Cœur de Ville (ACV)** – Tarare
- 2017 : **OPAH-RU** - Cours et Thizy-les-Bourgs
- 2019 : **Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**

Amplepuis, Cours, Tarare, Thizy-les-Bourgs

+ **OPAH-RU** - Tarare

- 2021 : **OPAH-RU** – Amplepuis
- 2021 : Réactualisation du **Projet de territoire** de la COR
- 2021 : **Petites Villes de Demain (PVD)** - Amplepuis, Cours, Thizy-les-Bourgs
- 2023 : **Convention cadre PVD + avenant n°2 à l'ORT**
- 2023 : **OPAH-RU** - Cours et Thizy-les-Bourgs

www.ouestrhodanien.fr



PVD : mise en place d'une gouvernance spécifique

➤ Gouvernance classique...

- COPIL : 1*/an
- COTECH : 1 à 2*/an

➤ Accompagnée d'instances spécifiques... :

- Réunion 3 Maires et 3 DGS : 1 à 2*/an
- Réunion 3 DGS : 1*/mois (+ cheffe d'équipe services à la population)
- Groupe projet (techniciens) avant chaque réunion 3 Maires

➤ Et d'une expérimentation pour le regroupement des COPIL :

- Avril 2023 tenue du 1^{er} COPIL groupé OPAH-RU Amplepuis, Cours et Thizy-les-Bourgs



Groupe projet PVD

➤ Esprit du groupe projet

- Transversalité interne et externe ;
- Ouvert ;
- Pluridisciplinaire ;
- Non exhaustif dans sa composition ;
- Evolutif.

➤ Composition groupe projet

- 20aine personnes : chefs de service, chargés de mission sur des thématiques spécifiques, DGS + DST/RST communaux.

➤ Fréquence / format

- Si possible, avant chaque réunion 3 Maires.

➤ Objectifs des temps de réunion du groupe projet

- **Communiquer** et recevoir de l'information ;
- Assurer une **vision globale et une cohérence** à l'échelle de chaque commune et à l'échelle intercommunale afin de penser les investissements en complémentarité de l'existant ou de projets à venir ;
- **Partager** des retours d'expériences, des partenariats et des contacts, des méthodologies et des outils, des informations sur des financements (subventions, AMI, AAP), etc.
- **Recueillir des propositions à soumettre en arbitrage aux élus pour enrichir les projets ;**
- Donner une dimension intercommunale aux projets communaux, quand cela est justifié ;
- Améliorer la **transversalité** interne à la COR et avec les 3 communes lauréates qui sont les polarités du nord du territoire ;

Ateliers menés en groupe projet

➤ Atelier n°1 : enrichissement des projets

THIZY-LES-BOURGS	
Aménagement du site de l'ancienne piscine extérieure	
Objectifs du projet :	
<u>Programmation - aménagement du site :</u> cheminement guidé autour de l'étang mini "lac des Sapins" visite inter-générationnelle : jeux, boudoirs, pique-nique, ... pour bataille dominicale. piscine - skate-park - aire de jeux (escalade ex. parc Blandan Lyon) notion de la nature avec parcs culturels patrimoine synthétique (site / lieux) jeux d'eau (B. Sabotier?) ARBRES !! renaturer. lignes d'eau en ré-utilisant le togegan parcours de santé jardins ouvriers ? dont 1 pour la lycée Le plus partagé ? activités éphémères en site (bal, guinguette, spectacle, ...) + lieu d'émancipation des jeunes en milieu urbain	
<u>Invariants du projet :</u>	<u>Points de vigilance :</u>
Coûts	Attachement des Thyzots à la piscine
	Solidité // l'usage de l'eau
	Mobilité, aménagement piéton depuis le centre
	ZH ?

➤ Atelier n°2 : l'attractivité (définition + actions à mener)





Modalités de gouvernance et d'animation

5 > Micro-folies en Isère

Emma de Oliveira, responsable opérationnelle Micro-Folie AURA, la Villette

Lydia Dany, DGS, Entre-Deux-Guiers, Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Mr Peysonnerie, de l'association Agora Guiers, en charge de la micro-folie de Pont de Beauvoisin

QU'EST-CE QU'UNE MICRO-FOLIE ?

Le programme Micro-Folie est un **dispositif de politique culturelle** porté par le **ministère de la Culture** et coordonné par la Villette.

Les membres fondateurs :



universcience



arte

soutient les Micro-Folies et y propose une sélection de ses programmes pour VR et tablettes

Véritable **plateforme culturelle de proximité**, le projet Micro-Folie est **au service des acteurs de terrain** qui ont l'**ambition** de :

>>> Animer leur territoire : créer un lieu de vie convivial accessible à tous ;

>>> Réduire les inégalités géographiques : offrir un accès aux trésors des plus grands institutions culturelles à travers le Musée numérique ;

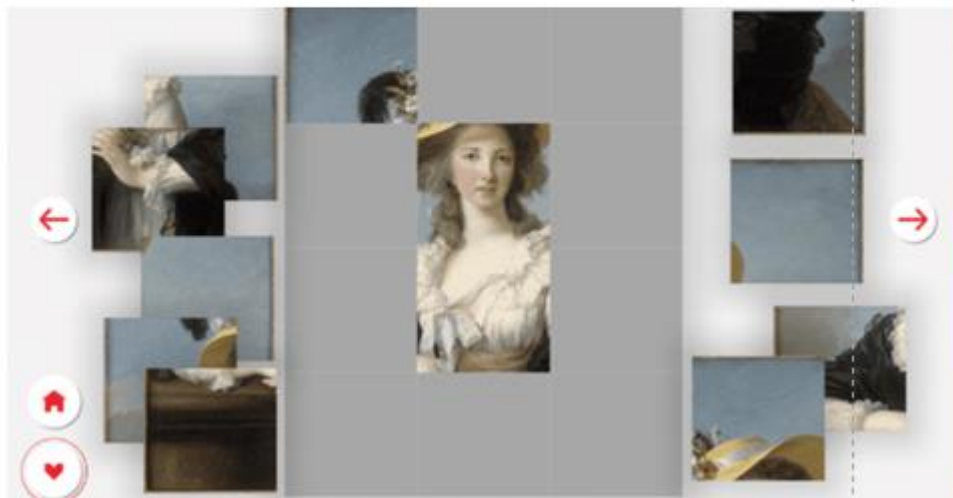
>>> Prendre part à un réseau : mutualiser des moyens et de soutenir les artistes et les associations locales.

DE QUOI SE COMPOSE UNE MICRO-FOLIE ?

L'OBJECTIF EST DE CRÉER UN ESPACE MULTIPLE D'ACTIVITÉS ACCESSIBLE ET CHALEUREUX

LE MUSÉE NUMÉRIQUE : LE COEUR DE LA MICRO-FOLIE

- **Un grand écran** en interaction avec **des tablettes**
- **+ de 2500 chefs-d'œuvre** et contenus à ce jour (arts plastiques, spectacle vivant, etc.)
 - >>> 3 collections nationales
 - >>> 1 collection Résidences Royales Européennes
 - >>> 1 collection Mexico
 - >>> 1 collection Hauts-de-France
 - >>> 1 collection Union Européenne
 - >>> 1 collection Québec
 - >>> 1 collection Paris



DEUX MODES DE VISITE

LE MODE

« VISITEUR LIBRE »

Découvrir les œuvres qui défilent et approfondir grâce à la tablette

– AIMEZ, CLIQUEZ !



LE MODE

« CONFÉRENCIER »

Sélectionner les œuvres depuis chez soi pour créer sa playlist thématique et accompagner un groupe à la Micro-Folie



LE PORTEUR DE PROJET PEUT INTÉGRER DES MODULES COMPLÉMENTAIRES SELON SES BESOINS, LES STRUCTURES EXISTANTES ET LES LIENS AVEC LES INITIATIVES LOCALES :

>>> Espace convivial / café folie

>>> Espace de coworking

>>> Espace atelier / Fablab

>>> Jardin pédagogique

>>> Espace d'exposition

>>> Espace scénique

>>> Coin lecture

>>> Réalité virtuelle

>>> Ludothèque

>>> ...

>>> UN PROJET SUR MESURE POUR CHAQUE TERRITOIRE

>>> DANS UN LIEU EXISTANT OU UN PROGRAMME NEUF

>>> UN LIEU DE CONVERGENCE



UN RÉSEAU DE COOPÉRATION

- **390 Micro-Folies** actives dont une quinzaine à l'étranger
 - Objectif de **700 Micro-Folies** engagées, annoncé par le ministère de la Culture
 - Réseau d'échange et de partage
 - Circulation des projets et valorisation des initiatives
-
- Réseau d'actions décentralisées

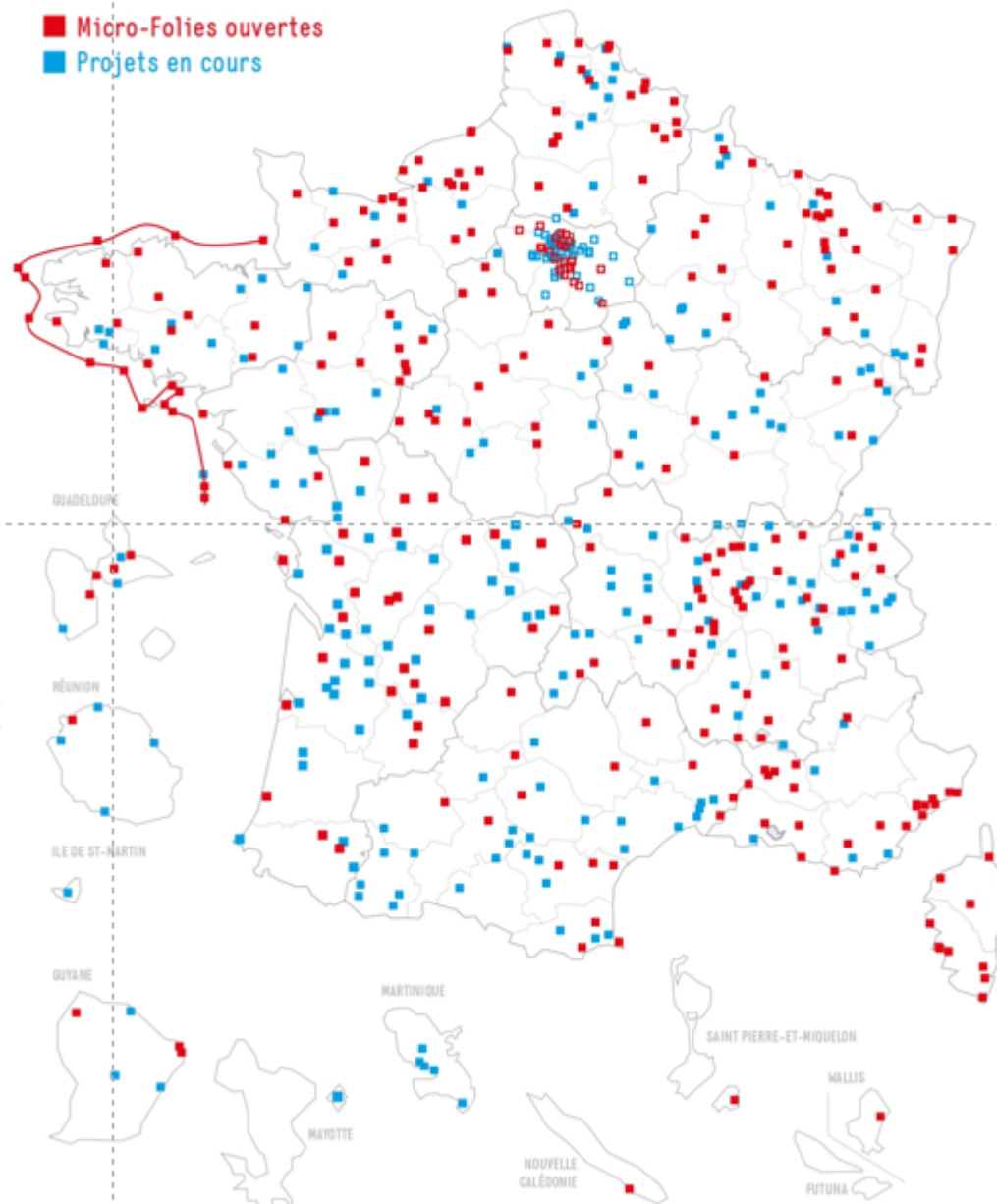
>>> **ADHESION AU RESEAU PRISE EN CHARGE**
PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE la 1^{ère}
année, puis 1 000 euros par an

>>> **ACCOMPAGNEMENT** à la mise en œuvre

>>> **FORMATIONS** des médiateurs

>>> **SOUTIEN TECHNIQUE**

>>> **SUIVI DE PROJET**



Agrandissement d'une bibliothèque :

Installation d'une Microfolies et d'un tiers lieu pour une transition numérique ouverte à tous à travers du contenu culturel !

Partenaires :

Agents du service, bénévoles, techniciens Microfolies/Villette, informaticiens, architectes Etat et du projet / futur public (usagers, petite enfance, écoles, collèges, EHPAD...)

Conseils :

- Association des partenaires locaux au projet
- Si financement global pour projet couplé (DRAC+CD38+Ministère culture), s'assurer de la compatibilité des projets
- Définir les éléments techniques avec architecte(S) du projet
- Agents qualifiés en histoire de l'art et compétents dans l'animation d'ateliers numériques en lien avec le livre pour valoriser les thématiques proposées.

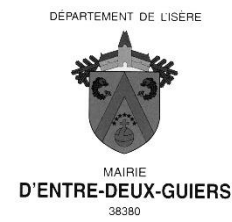


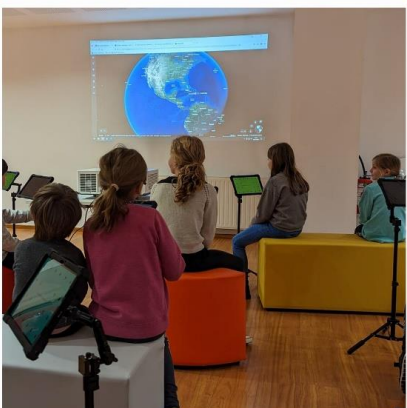
Objectif principal : renforcer le lien social et culturel par la médiation numérique en créant un nouveau lieu de partage et de convivialité

- 1/ Création de + de 120m² de surface
- 2/ Acquisition du matériel Microfolies : serveur central, tablettes, supports, vidéoprojecteur, écran et son, poufs, fauteuils
- + Acquisition du matériel Tiers lieux : postes informatique, machine à coudre, brodeuse...
- **FINANCEMENT:**
- **INVESTISSEMENT MOBILIER** : 40 513 € HT / Subvention de l'Etat AAP Microfolies 32000€
- Autofinancement : 8513€ HT
- + investissement de mobiliers 75 000€ HT (Bibliothèque + Tiers Lieux) qui pourront être pris en charge à hauteur de 40% par la DRAC + 5000€ par le CD38 (obtenu)
- **INVESTISSEMENT IMMOBILIER (en attente notification des financeurs)** : 442 150€ HT
- DRAC : 243 182€ - CD38 MDI : 64 070€ - Autofinancement : 134 897€ HT
- **FONCTIONNEMENT** Adhésion Microfolies : 1000€ + Personnel (environ 1ETP pour la Microfolies + Tiers Lieu)

Sensibilités du projet:

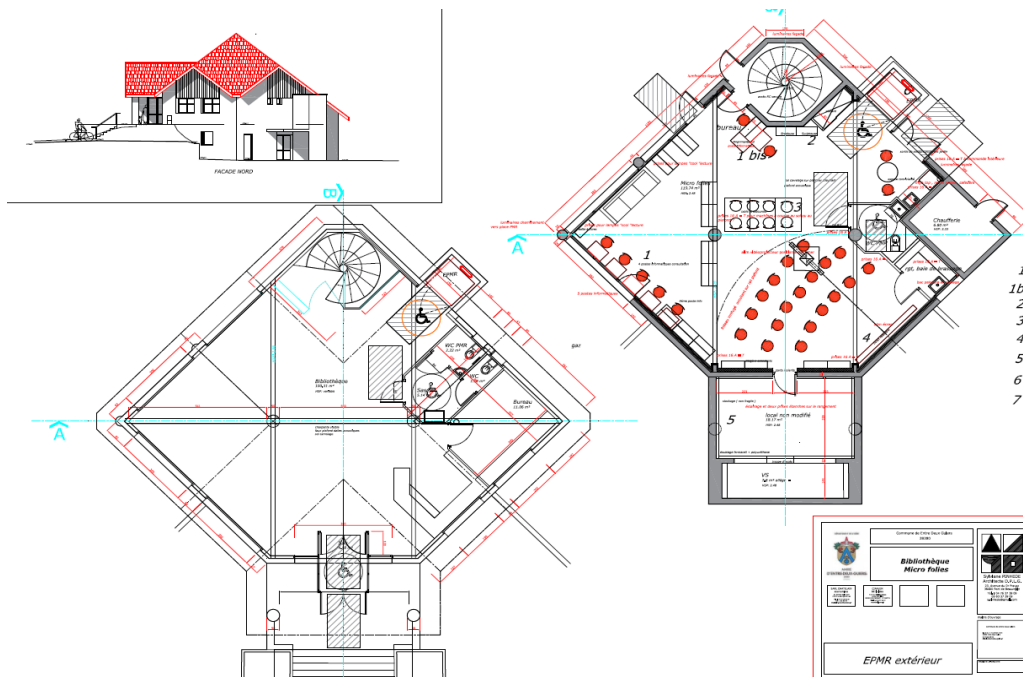
- Accès au programme Microfolies et ERP pour tous les porteurs de handicaps + public jeune
- Calendrier prévisionnel de travaux à anticiper!
- Adaptation du projet aux contraintes du lieu (luminosité etc...)





Accueil de différents publics (scolaire, petite enfance, EHPAD, tout public)

Reprise totale du bâtiment (isolations, luminosité, accessibilité PMR pour chaque étage à l'intérieur comme à l'extérieur), différentes configurations du RDC pour accueil Microfolies et Tiers Lieu





La Micro-Folie comme outil d'animation du territoire

JOURNÉE DE LA REVITALISATION DES CENTRALITÉS

29 Juin 2023

Contexte

**AGORA Guiers :
Tiers-lieu Fabrique
de Territoire à Pont-
de-Beauvoisin
(PVD)**

**2020 : Obtention
d'une microfolie
fixe et nomade**



**Depuis 2022 : co-
construction de
projets Micro-Folie
avec Pont-de-
Beauvoisin**

Pont des Femmes

3 jours de résidences pour les écoles de Pont-de-Beauvoisin :

- Ateliers Micro-Folie autour de la représentation des Femmes
- Ateliers artistiques
- Ateliers lectures
- Spectacles tout public



Pont qui Danse

Micro-Folie en libre accès

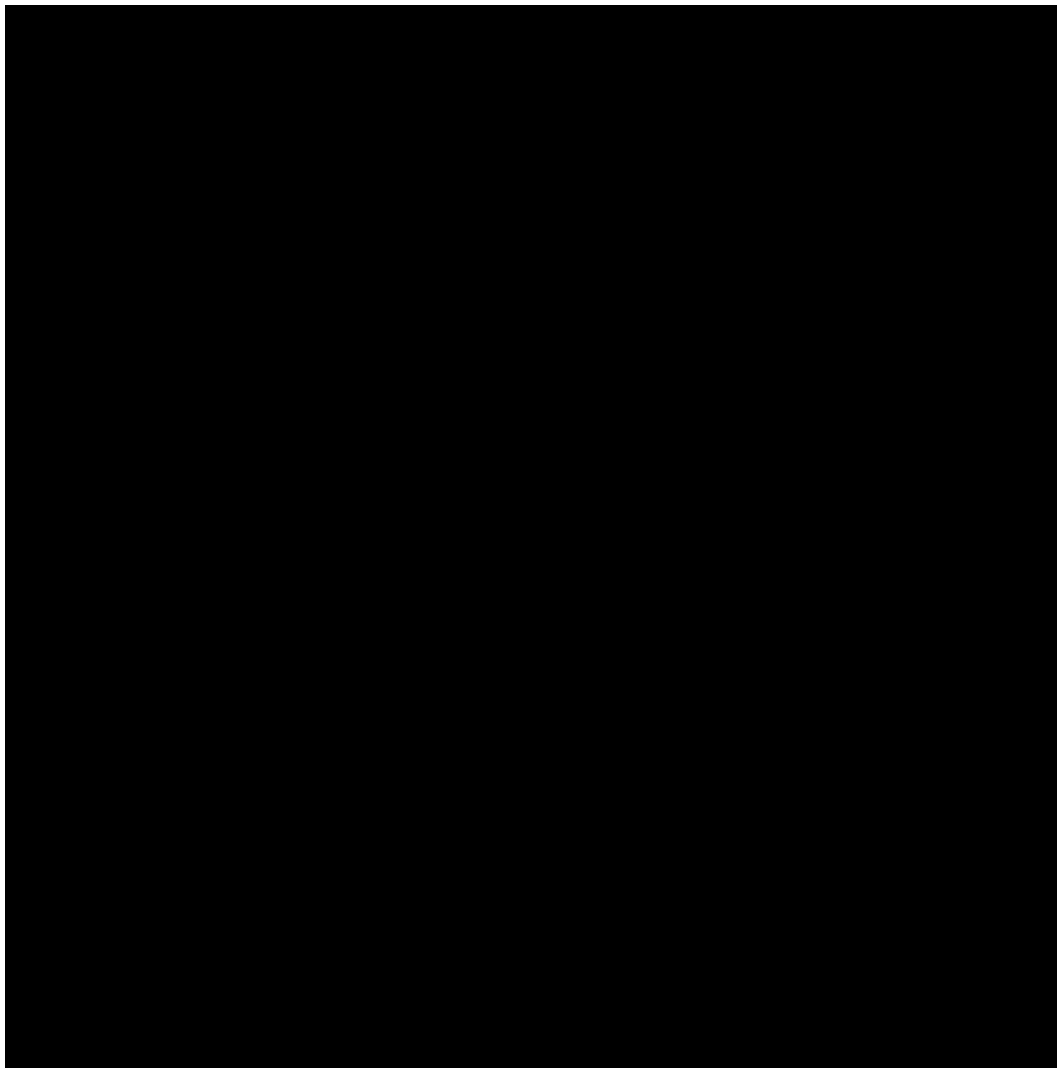
Déambulation des AS danse
et des écoles dans la ville

Spectacle AS danse à
AGORA

Spectacle de danse
contemporaine



Teaser Pont qui Danse

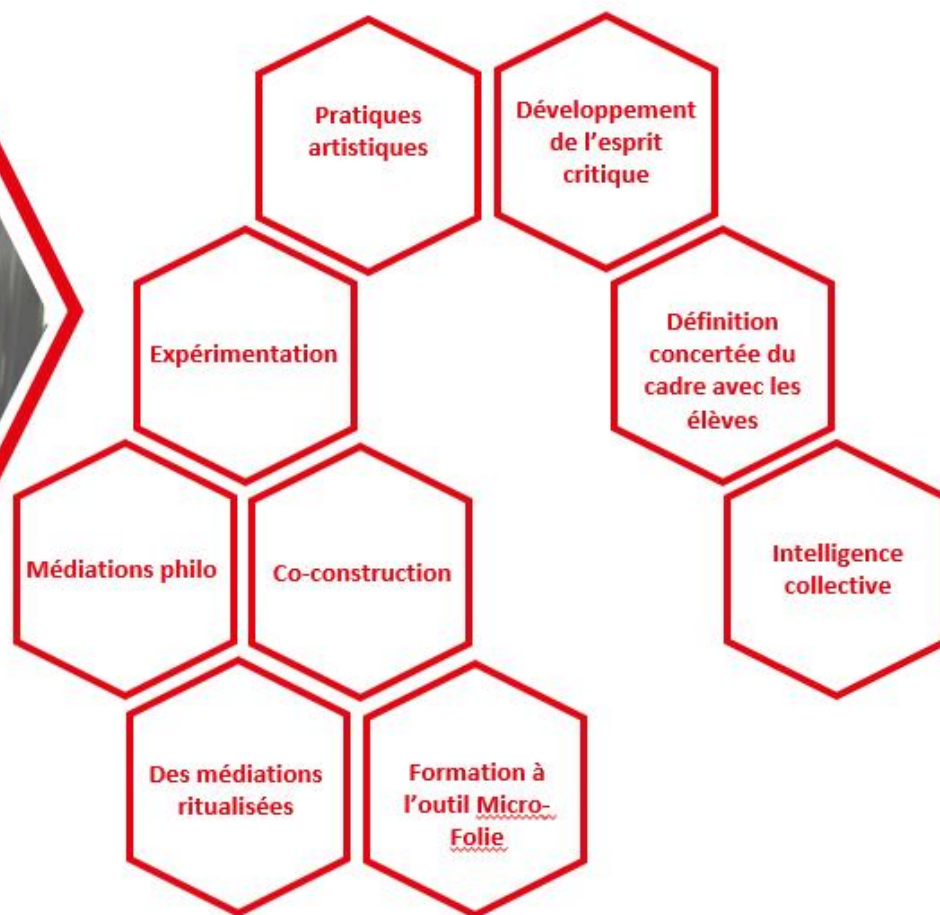


D'autres exemples de résidence Micro-Folie AGORA Guiers



Education aux Arts et à la Culture – Les Abrets en Dauphiné

1 résidence Micro-Folie AGORA Guiers, c'est :



Merci de votre attention

CONTACTS :

AGORA Guiers

Kim-Lan DURIEU – culture.agoraguiers@gmail.com

Delphine KWIDZINSKI – mediations.agoraguiers@gmail.com



Modalités d'intégration de l'ORT dans la planification réglementaire

6 > Exemple de la CC Forez Est et de la commune de Feurs

Prescilla Cravotta, cheffe de projet, Communauté de communes de Forez Est

Modalités d'intégration de l'ORT dans la planification réglementaire



Quelle différence entre l'ORT et le PLU :

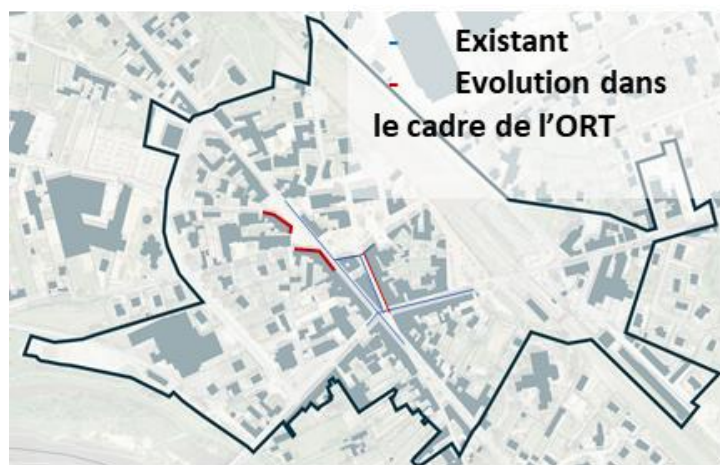
Tous les deux traduisent un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixes des objectifs.

Le **PLU** comporte un règlement fixant, les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol permettant d'atteindre les objectifs. Son règlement est opposable à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.

L'**ORT** se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux.

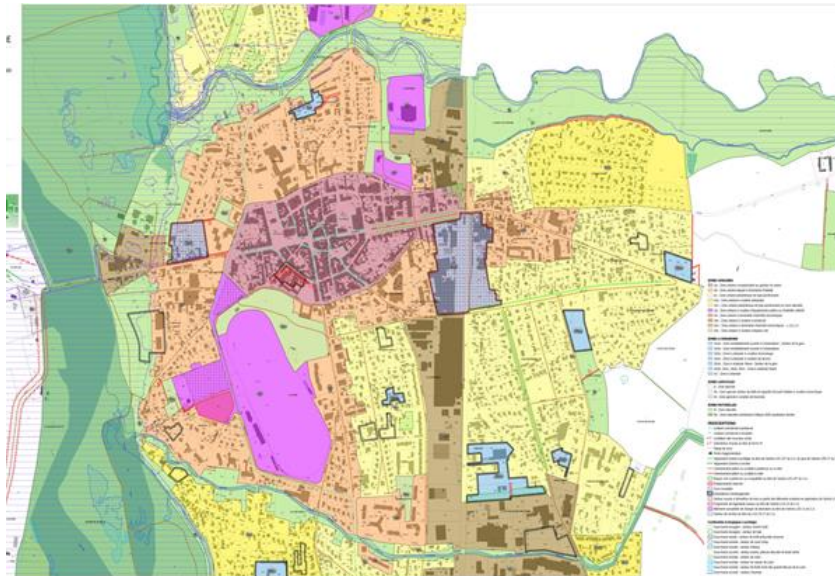
À noter : si la convention ORT suggère la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, elle n'est en rien obligatoire. Aussi, afin de conforter les projets des communes, il est donc nécessaire de modifier les PLU(i) opposables.

Des exemples concrets



ORT orientation 1 : Accompagner, veiller, maintenir et développer l'offre économique et commerciale

PLU : Instaurer des linéaires commerciaux pour accompagner les objectifs de préservation du commerce dans le cadre de l'ORT. Maîtriser le développement de l'activité à travers la mise en œuvre de **sous-destinations**. Travailler sur le **plan de zonage** afin de limiter l'extension de surfaces commerciales en périphéries, en complément du droit de préemption et de la CDAC.



ORT orientation 2 : Le renouvellement urbain comme moyen de valoriser le patrimoine bâti : proposer une nouvelle attractivité de l'offre de l'habitat et réhabiliter les friches urbaines

PLU : Plan de zonages et règlement :

Ce zonage délimite les différentes parties de la commune et leur affectation, en donnant un classement pour chaque terrain s'y trouvant :

U, AU, A, N, IAU, IIAU

L'autre élément clé d'un PLU est son règlement, qui interprète le plan de zonage et définit les conditions de construction et d'aménagement qui s'appliquent dans chaque zone d'une commune.

PLU : Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent porter sur un secteur donné du territoire. Elles définissent en particulier les conditions d'aménagement et prennent en compte :

- les enjeux de densité,
- l'environnement dont sa gestion économe de l'espace et matériaux,
- les principales caractéristiques des voies et espaces publics sont précisées,
- la mixité fonctionnelle des constructions (notamment par rapport aux commerces) sont favorisées,
- les objectifs de densité sont fixés ...

Attention : si l'OAP est trop restrictive, elle risque de compliquer l'opération prévue dans l'ORT.



ORT orientation 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

PLU : Emplacement réservé : Il permet d'anticiper l'acquisition de foncier et en attendant, d'en geler l'emprise foncière concernée pour pouvoir y réaliser à terme un projet précis.

Les emplacements réservés peuvent être utilisés pour permettre des projets contribuant, par exemple, à répondre à des besoins d'équipements collectifs, à favoriser la mixité sociale, la mobilité, l'amélioration du cadre de vie, la biodiversité...



Emplacements réservés
révision PLU Feurs

Objectif du PADD et d'inciter à la découverte des bords de Loire, l'objectif est de créer un cheminement piéton permettant de relier plus facilement le centre-ville, par le parc du musée, avec la Loire. Cet emplacement réservé va permettre cette liaison.



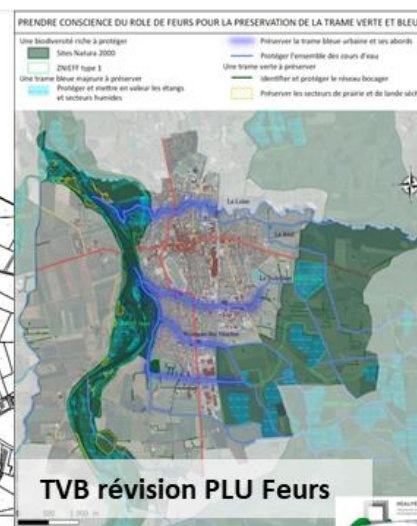
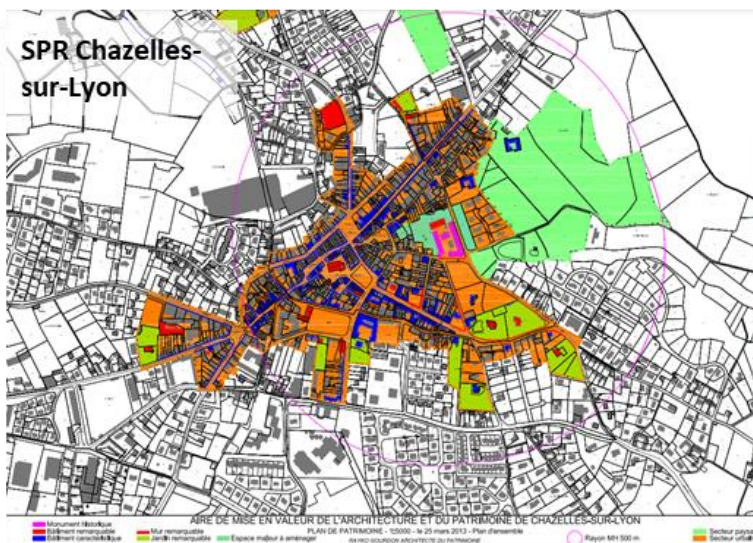
Objectifs du PADD : mettre en valeur l'entrée de ville, poursuivre la végétalisation de la voirie... L'objectif est donc de permettre l'élargissement de cette rue afin de l'aménager par des modes actifs sécurisés et un aménagement paysager notamment.

ORT orientation 4 : Amélioration du cadre de vie dans l'espace public

Orientation 5 : Travailler sur l'identité territoriale

PLU :

- Préservation du patrimoine en inscrivant des prescriptions sur les éléments patrimoniaux identifiés,
- SPR (site patrimonial remarquable),
- Préservation du patrimoine naturel à travers la trame verte et bleue





Modalités de portage de projet et de financement

7 > *Speed dating* des financeurs : exemples du Puy de Dôme et de l'Isère

Geoffrey Priolet, chef du Service Prospective Aménagement et Risques de la DDT63

Christel Griffoul, adjointe au directeur, agence d'urbanisme et de développement Clermont Massif Central

Yésika Réveilhac, AUE, cheffe du service Aménagement sud-est, DDT38

Florent Sion, chargé d'études Territoires et Patrimoines, agence d'urbanisme de la région grenobloise

SPEED DATING ENTRE FINANCEURS ET CHEFS DE PROJET

EXEMPLES DU PUY DE DÔME et DE L'ISERE

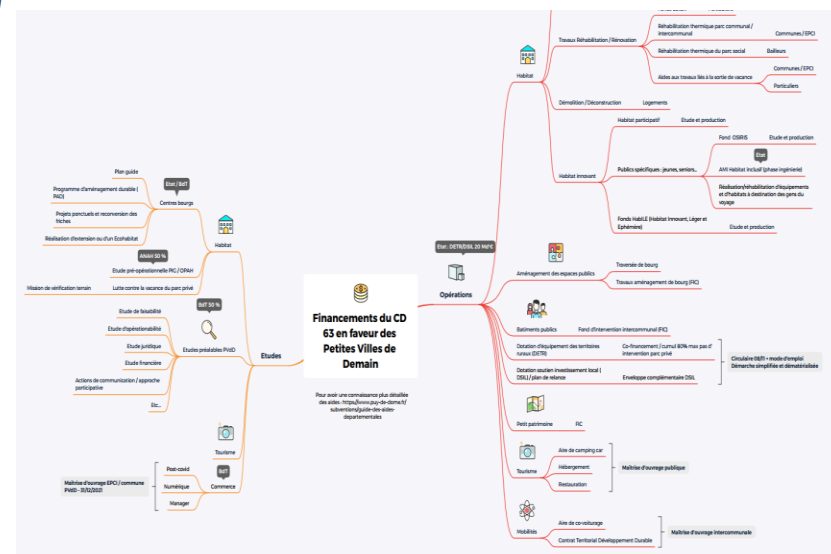
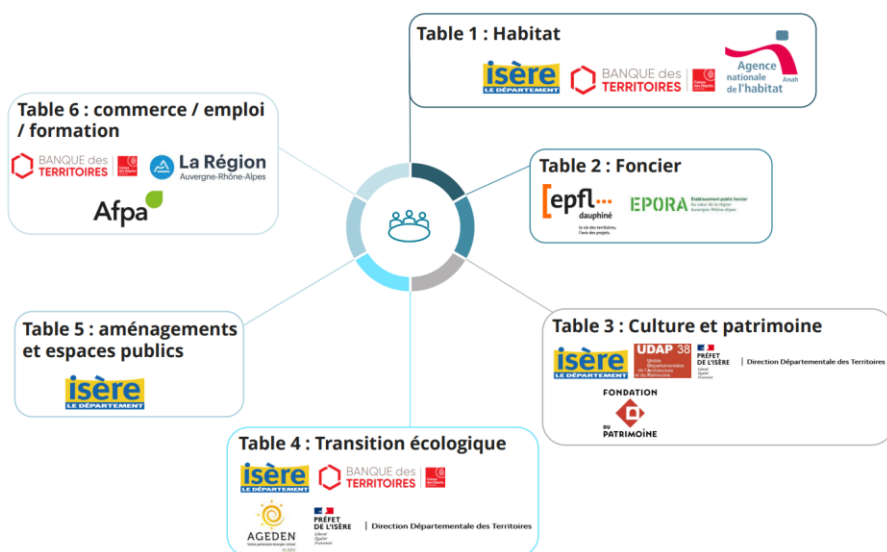
Un programme de revitalisation sans financeurs, est-ce possible ???



SPEED DATING ENTRE FINANCEURS ET CHEFS DE PROJET

EXEMPLES DU PUY DE DÔME et DE L'ISERE

Les clubs départementaux au service des chefs de projet



Retour d'expérience dans le cadre de la rencontre régionale de la revitalisation des centralités organisée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et coanimée par les DDT et URBA4



Modalités de portage de projet et de financement

8 > Mécénat mis en place pour le projet de ville

« *Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035* »

Nathalie Tissier Chauveau, chargée de développement, financements et labellisations,
Communauté de Communes de Saône Beaujolais

Le Mécénat territorial comme outil de stratégie financière et de développement territorial



Localisation :

Belleville-en-Beaujolais

BELLEVILLE
en
BEAUJOLAIS

Maitrise d'ouvrage :

Ingénierie mutualisée ville et
CC Saône Beaujolais

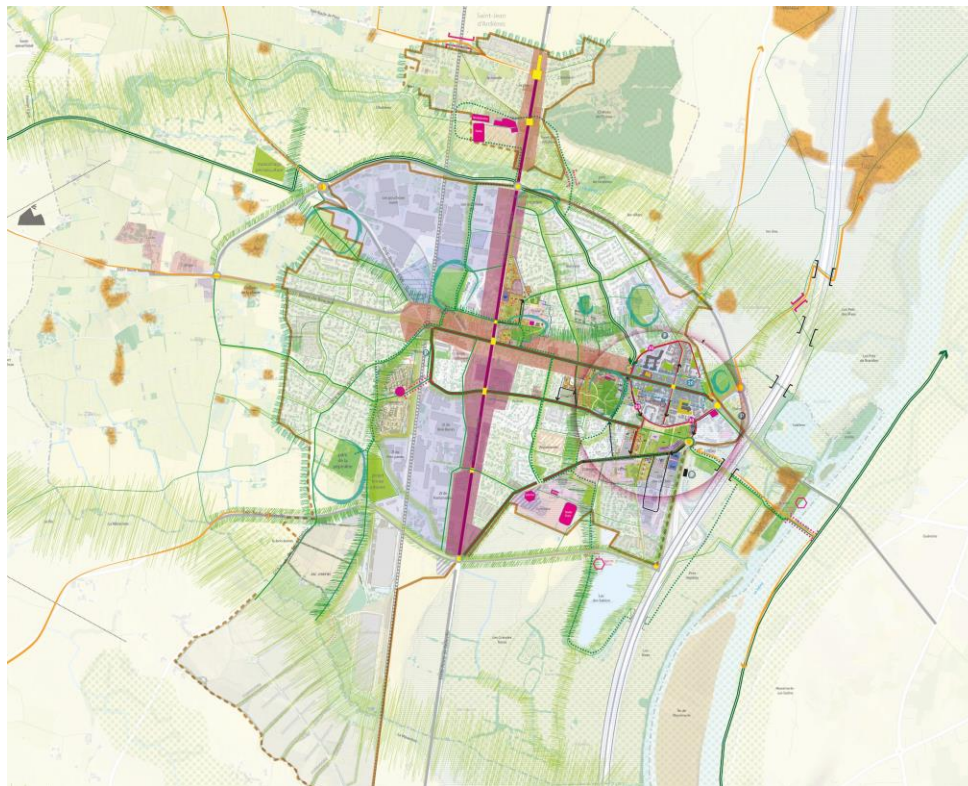
Contact :

Nathalie Tissier-Chaveau,
Chargée de développement,
financements & labellisations

Calendrier :

Démarrage de la démarche :
Septembre 2022

Signature des premiers
engagements : fin 2023





Modalités de portage de projet et de financement

9 > Réhabilitation d'immeuble d'habitation à la Côte Saint-André

Julie Harwal, directrice territoriale Rhône-Isère de l'EPORA

Boryana Peeva, chargée de projet à l'EPORA

EPORA

Établissement public foncier
Au cœur de la région
Auvergne-Rhône-Alpes



LA COTE-SAINT-ANDRE

Requalification de l'îlot
Joseph Guenard



L'Epورا, la fabrique du foncier

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Des **conventions** souscrites avec les **collectivités partenaires**
- Des collectivités qui **garantissent le rachat des biens** et qui peuvent **désigner un autre acquéreur**
- Une **revente à prix de revient susceptible d'être minoré** en cas de déficit foncier (si travaux de recyclage foncier ou commune SRU)
- Pas de frais financier de portage ni de répercussion des coûts de structure
- EPORA devient **propriétaire** et en assume la **responsabilité** durant le portage
- Acquisition à l'amiable, par **préemption urbain** ou par **expropriation** (conformité avis domaines)
- Recherche de **co-financements** (Fonds Vert, FEDER ...)
- Organisation **d'occupations temporaires**

5 AXES STRATÉGIQUES DÉFINIS COMME PRIORITAIRES ET COMPLÉMENTAIRES



RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTS
BESOINS DE LOGEMENTS



PARTICIPER À
LA DÉSARTIFICIALISATION,
RENATURATION ET À
LA SÉCURISATION DES ESPACES
À RISQUES



FAVORISER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE



PRÉPARER LES FONCIERS
STRATÉGIQUES D'AVENIR



CONTRIBUER AUX OPÉRATIONS
D'AMÉNAGEMENT ET À LA
REVITALISATION DES CENTRALITÉS

LA COTE-SAINT-ANDRE (38)

Requalification de l'îlot Joseph Guenard

Avant



Après



Le temps du passage à l'acte !



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Partage d'expériences sur des modalités de mise en œuvre

14h > plénière de présentation des projets

15h > stands d'échanges libres

16h30 > Clôture

Modalités de gouvernance et d'animation

1 > Participation citoyenne : exemple de Pélussin, PVD

Michel Devrieux, maire de Pélussin

Thomas Rebaud, chef de projet PVD

2 > Implication des élus : le cas de la CC Thiers Dore et Montagne

Corinne Zukow, cheffe de projet PVD, CC TDM

Cédric Berthéol, responsable de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme à Courpière

3 > Les maisons du projet, les cas de Tullins et de la Mure, PVD

Gérald Cantournet, maire de Tullins

Agathe Pasquier, en charge de la démocratie participative, Tullins

Valentin Colle, chef de projet PVD de la Mure

4 > Animation de 3 projets PVD de centre bourg par la COR

Léa Gouttenoire, cheffe de projet, Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

5 > Microfolies

Emma de Oliveira, responsable opérationnelle Micro-Folie AURA, la Villette

Lydia Dany, DGS, Entre-Deux-Guiers, Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Mr Peysonnerie, de l'association Agora Guiers en charge de la micro-folie de Pont de Beauvoisin et élu à l'urbanisme

Modalités d'intégration de l'ORT dans la planification réglementaire

6 > Exemple de la CC Forez Est et de la commune de Feurs

Prescilla Cravotta, cheffe de projet, Communauté de communes de Forez Est

Modalités de portage de projet et de financement

7 > Speed dating des financeurs : exemples du Puy de Dôme et de l'Isère

Geoffrey Priolet, chef du Service Prospective Aménagement et Risques de la DDT63

Christel Griffoul, adjointe au directeur de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Massif Central

Yésika Réveilhaç, AUE, cheffe du service Aménagement sud-est, DDT38

Florent Sion, chargé d'études Territoires et Patrimoines, agence d'urbanisme de la région grenobloise

8 > Mécénat mis en place pour le projet de ville « Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035 »

Nathalie Tissier Chauveau, chargée de développement, financements et labellisations, Communauté de Communes de Saône Beaujolais

9 > Réhabilitation d'immeuble d'habitation à la Côte Saint-André

Julie Harwal, directrice territoriale Rhône-Isère de l'EPORA

Boryana Peeva, chargée de projet à l'EPORA